

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

SOCIETE, INSTITUTIONS ET VIE QUOTIDIENNE

Session 2005

Durée : 5 heures

Coefficient : 5

CALCULATRICE INTERDITE

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 7 pages, numérotées de 1/7 à 7/7.

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2005
SOCIETE, INSTITUTIONS ET VIE QUOTIDIENNE		ESSIVQ
Coefficient : 5	Durée : 5 heures	Page : 1/7

« Je vous fais visiter la maison ? » Pour les curieux, c'est une petite phrase magique. Rien de malsain, dans cette curiosité qui nous pousse à savoir comment les autres vivent. Une maison raconte l'histoire d'un individu, d'une famille, d'une société mieux que de longs discours[...]. Soudain, une infinité de petits mystères sont révélés [...]. Et l'évidence de l'inégalité matérielle : certains humains possèdent si peu de choses, et d'autres tant. [...]

Le cadre de vie, c'est aussi le quartier. Lieu de voisinage, d'invention, de fonctionnement en commun. Mille et une histoire de créativité, de conciliation et de réconciliation [...].

Vous êtes prêts ? Entrez donc !

Sophie GHERARDI

Courrier international. Décembre 2004

Dans un devoir composé :

- analysez les fonctions sociales de l'habitat
- expliquez l'évolution récente des conditions de logement en France
- montrez comment les aides au logement dont peuvent bénéficier les ménages permettent de répondre à leurs attentes.

Annexes :

- Annexe 1 : L'habitation, entre vie privée et vie publique. Monique Eleb. Extrait de «Logement et Habitat, L'état des savoirs » Editions La Découverte. 1998, (2 pages).
- Annexe 2 : Logement, mobilités et trajectoire résidentielles. Catherine Bonvalet et Jacques Brun. Extrait de «Logement et Habitat, L'état des savoirs ». Editions La Découverte. 1998, (1 page).
- Annexe 3 : Les conditions de logement des ménages en 2002. Enquête logement 2002. INSEE. Résultats. Société n° 20. Octobre 2003 (1 page).
- Annexe 4 : Les conditions de logement des ménages à bas revenus. Insee Première, 950. Février 2004 (1 page)

BAREME : - Fond : 6 points + 4 points + 6 points

- Forme : 4 points

L'habitation, entre vie privée et vie publique ”

Extrait de Logement et Habitat, L'état des savoirs. Ed. La découverte
Monique Eleb

De la vie avec les familiers à la vie privée

En France, avant le XVII^e siècle, promiscuité des personnes, polyvalence des espaces et dénominations peu précises des pièces semblent caractériser les habitations urbaines, où l'isolement est impossible. Les pièces sont traversantes – on passe de l'une à l'autre - car les couloirs n'existent pas. La dissociation entre espace où l'on se *tient* et espace que l'on *traverse* n'est pas pertinente. Les pièces sont peu spécifiées : on reçoit et l'on dort, à l'occasion, dans la salle commune et l'on peut aussi recevoir dans la chambre. Les maisons de ville sont organisées verticalement : le propriétaire peut posséder la salle et la cuisine au rez-de-chaussée et des chambres aux étages, et en louer d'autres. Quand on sait que les escaliers arrivent directement dans des pièces ouvrant les unes sur les autres, on peut imaginer des scènes, incroyables pour nous mais naturelles alors, où l'on voit le locataire traverser la chambre de la jeune fille de la maison pour arriver chez lui.

Si cela est tolérable, c'est bien que la notion d'intime ne guide pas les conduites et que pudeur et sphère privée sont alors des notions étrangères. Cette organisation ne correspond pas à une étape primitive de la pensée architecturale mais, au contraire, à une conception des interactions entre les personnes à laquelle les architectes se conforment et qui privilégie la communauté plutôt que l'individu. Le mélange des genres est la règle, et vie privée et vie professionnelle sont très souvent mêlées. Vie privée signifie plutôt vie avec les familiers, qui sont les membres de la famille bien sûr, mais aussi les amis proches, les domestiques, et parfois les employés. Rien n'est organisé pour avoir un rapport à soi-même, personne ne peut s'isoler. Le souhaite-t-on d'ailleurs ?

Au début du XVII^e siècle émerge explicitement, d'abord dans les classes privilégiées, le désir d'être seul et d'avoir des espaces qui le permettent. La structure de l'habitation rend les domestiques trop présents. Ils doivent en effet passer par les pièces principales pour assurer leur service et font des intrusions inopinées dans la vie de leurs maîtres, comme nous le montrent les pièces de Molière, où l'on ne peut rien cacher aux soubrettes. Les aristocrates seront les premiers à demander aux architectes de dissocier les flux et les lieux de passage dans leurs hôtels particuliers. Service, réception et espace privé seront dès lors bien séparés et la circulation doublée : l'enfilade liant toutes les pièces principales et le couloir permettront à celles-ci d'avoir deux accès.

Intimité et sociabilité aujourd'hui

Les transformations de l'habitation se diffusent lentement ; elles matérialisent des changements de mentalités et contribuent à les stabiliser. Aujourd'hui, notre “ salon ” ou “ séjour ” ressemble fort, au-delà des différences de décor, à ce “ salon de famille ” apparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La chambre est devenue, pour la plupart de nos concitoyens, un lieu de très petite surface qui n'abrite plus que le sommeil et qui ne permet plus de recevoir ses amis intimes. Pour les adultes, c'est, dans la plupart des cas, un lieu partagé, la chambre conjugale. Bien que le but poursuivi par de nombreux parents soit de donner une chambre à chacun de leurs enfants - un lit par enfant, disaient les philanthropes au début du siècle - pour que leur autonomie s'y développe (ce qui est une reconnaissance aussi de leur besoin d'intimité), cela n'est pas le cas pour tous. La chambre d'enfant est aujourd'hui perçue et organisée comme un lieu de jeu, de repos, de travail, de réception des amis : elle est donc privée et publique à la fois.

Quelles sont les évolutions prévisibles des lieux de la vie privée ? Dans la plupart des réflexions sur ce sujet, notamment dans les concours d'idées sur l'évolution du logement ces dernières années, les habitants semblent tous être perçus comme naviguant, dans la vie quotidienne, entre la nécessité de préserver leur autonomie sans renoncer au plaisir et au besoin de vivre en groupe.

Autonomie et dépendance

Proposer un dispositif spatial qui permette à la fois la retraite, l'indépendance et la rencontre, la vie familiale et sociale, a toujours été au centre de la réflexion sur l'architecture domestique. Tous les grands architectes, spécialistes de l'architecture domestique, ont sagement traité ce désir paradoxal de pouvoir être seul tout en étant entouré, dans un espace privé qui est aussi public, “ ensemble mais séparément ”, comme l'écrit l'un des lauréats de ces concours.

ANNEXE 1 (suite)

La chambre semble être à redéfinir. Des pièces de repli, de retraite sont proposées, comme cette *insula*, sorte d'alcôve permettant de s'isoler alors que le reste de l'appartement demeure au contraire très ouvert, ou comme ces chambres individuelles insonorisées associées à un grand espace communautaire. L'idée s'impose que les différents habitants qui partagent un même appartement sont des individus qui cohabitent et non pas un couple fusionnel ou une famille ayant des buts unifiés et des désirs du même ordre. Une pièce par habitant s'impose alors.

Plusieurs équipes ont reconnu et respecté dans leur réponse à ces concours l'ambivalence de l'adolescence et ont proposé des organisations spatiales qui permettent aux adolescents d'être autonomes mais proches de leurs parents (double entrée, chambres annexées au logement mais différenciées, etc.). Ce jeu entre autonomie et dépendance est aussi lié à une remise en question des limites du "privé et du public". À titre d'exemple, la chambre est-elle toujours un lieu privé ? Ne peut-elle aussi être considérée comme un lieu de séjour et de réception intime ? Il faudrait donc l'agrandir. La cuisine n'est-elle pas, si sa surface le permet, le lieu privilégié de la rencontre familiale quand chacun vit à son propre rythme ? L'idée d'un double séjour resurgit, une pièce intime qui peut supporter un certain désordre étant réservée à la vie quotidienne de la famille, à la télévision, aux repas informels, tandis qu'une autre pièce toujours propre, rangée, espace à montrer, s'offre aux relations avec les amis et les étrangers.

Les définitions successives de la sphère du privé, l'émergence d'une convivialité familiale reconnue et valorisée en tant que telle, la maîtrise de plus en plus grande des rapports publics dans l'habitation sont liées aux caractéristiques des relations interindividuelles privilégiées par chaque société. Les sensibilités évoluent et les objets et dispositifs spatiaux matérialisent ces évolutions et les perpétuent, en faisant découvrir à tous de nouveaux plaisirs, notamment celui du chez-soi, et en transformant ces plaisirs en besoins. La structure de l'habitation est un objet de civilisation qui devrait donc évoluer en même temps que nos usages, nos *habitus* les turbulences de nos vies et de nos plaisirs.

Monique Eleb

“ L'habitation, entre vie privée et vie publique ”

Extrait de Logement et Habitat, L'état des savoirs. Ed. La découverte

Logement, mobilités et trajectoire résidentiels

Catherine BONVALET et Jacques BRUN

Depuis une vingtaine d'années s'est développé en France un intérêt croissant pour l'étude des processus, complétant ainsi celle des positions résidentielles saisies à un moment donné. Des historiens et des sociologues ont analysé, à partir de monographies locales, les pratiques sociales et urbaines des habitants, mettant en évidence la diversité des parcours individuels et soulignant le rôle de l'histoire du groupe familial dans les mécanismes de mobilité.

De leur côté, les démographes, en réalisant de grandes enquêtes biographiques, ont pu reconstituer la chaîne des séquences résidentielles. Ces travaux mettent en lumière les processus par lesquels les ménages prennent des décisions qui orientent leur trajectoire résidentielle, définie comme la succession de statuts d'occupation, de lieux de résidence et de types d'habitat au cours du cycle de vie.

À l'intérieur d'un système de contraintes économiques, si lourdes soient-elles, on peut émettre en effet l'hypothèse que la majorité des ménages ont disposé, au cours de leur vie, d'une certaine marge de manœuvre. C'est cette marge, même minime, qui donne son sens au terme de "choix" résidentiel. De la notion de trajectoire résidentielle, qui ne préjuge pas du "degré de maîtrise que les personnes exercent sur leur propre mobilité", on glisse ainsi vers la notion de "stratégie résidentielle". Cette dernière, "sans attribuer au ménage un contrôle absolu de sa destinée en fonction d'objectifs fixés au départ" lui reconnaît cependant une part de liberté, dans un "horizon des possibles" plus ou moins étendu.

L'émergence de cette notion de stratégie va de pair avec les transformations de la société : dans un monde qui change de plus en plus vite, les ménages doivent s'adapter en développant de nouvelles stratégies. C'est particulièrement vrai dans les rapports au travail, marqués par le chômage et la montée de l'activité féminine. La biactivité des couples, qui est devenue un phénomène majeur dans les grandes régions urbaines, n'est pas sans conséquence sur les comportements résidentiels.

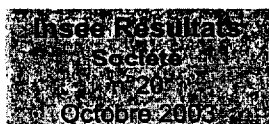
Des travaux montrent ainsi que le choix de localisation dépend prioritairement du lieu de travail de la femme. Quand le nombre d'enfants augmente, les femmes, plus que les hommes, essaient de réduire les navettes. L'augmentation des différentes formes de précarité (chômage, divorce...) conforte les femmes dans leur désir d'autonomie économique. Dans le même temps, la précarité entraîne une modification des comportements vis-à-vis des emplois futurs des enfants : c'est ainsi que la localisation du logement devient un enjeu dans les stratégies scolaires. Il s'ensuit une diversification du champ des possibles qui laisse aux ménages une relative liberté dans les modes d'agencement entre vie professionnelle et vie familiale.

En effet, si le parcours professionnel joue un rôle important, d'autres variables interviennent. L'origine des individus, l'implantation de leur famille, le lieu où ils ont passé leur enfance apparaissent également comme des éléments qui peuvent structurer fortement leur trajectoire résidentielle. Des études montrent que le périmètre dans lequel les ménages recherchent un logement est, en général, très étroit et lié aux habitudes urbaines des habitants, confirmant ainsi le rôle des relations qui ont pu se nouer entre les individus et les lieux, qu'il s'agisse de quartiers ouvriers ou bourgeois. À l'intérieur des grandes agglomérations, la place du travail semble devenir moins décisive dans les stratégies de localisation, les ménages faisant davantage intervenir leurs préférences en matière de mode de vie ou encore de situation stratégique (accessibilité potentielle aux zones d'emploi, mais aussi aux équipements, notamment aux équipements scolaires et aux espaces récréatifs).

Ces trajectoires résidentielles ne prennent souvent sens que resituées dans un cadre plus large, celui de l'entourage. Si le logement est un élément essentiel de la position sociale, la position résidentielle (rôle de l'adresse, importance attachée au quartier, au statut de propriétaire...) se trouve souvent "constituée en enjeu dans les familles". En effet, dans les arbitrages que les ménages effectuent tout au long du cycle de vie, en matière de statut d'occupation, de localisation, la famille est partie prenante, de façon directe par le biais des aides, des cautions, de l'héritage, ou de façon indirecte par la transmission de modèles résidentiels.

De véritables stratégies familiales sont ainsi mises en œuvre comme l'ont décrit des travaux d'historiens et de sociologues. En effet, l'entourage contribue à définir le champ des possibles en construisant, avec ses ressources, ses valeurs, ses *habitus*, un univers résidentiel auquel l'individu pourra se référer ou avec lequel, au contraire, il pourra prendre ses distances.

Logement, mobilités et trajectoire résidentielles
Extrait de Logement et Habitat. L'Etat des Savoires.
Ed. La Découverte. 1998



Les conditions de logement des ménages en 2002

Enquête Logement 2002

Surface et nombre de pièces moyens par résidence principale et par personne

	1973	1978	1984	1988	1992	1996	2002
Surface moyenne (en m ²)	72	77	82	85	86	88	90
Nombre moyen de pièces	3,6	3,7	3,8	3,9	4,0	4,0	4,0
Nombre moyen de personnes	2,9	2,8	2,7	2,6	2,5	2,5	2,4
Nombre moyen de personnes par pièce	0,82	0,75	0,71	0,67	0,64	0,63	0,60
Surface moyenne par personne (en m²)	25	27	31	32	34	35	37

Source : Enquêtes Logement 1973, 1978, 1984, 1988, 1992, 1996, 2002, Insee

Répartition des résidences principales selon le confort

	1973	1978	1984	1988	1992	1996	2002
	(en %)						
Sans confort :	39,0	26,9	15,0	9,6	6,2	4,1	2,6
- sans eau	3,4	1,3	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1
- eau seulement	22,9	15,6	7,5	4,6	2,8	1,6	0,8
- eau, W.C. sans I.S.	8,7	6,0	4,4	2,8	2,0	1,3	0,8
- I.S. , sans W.C.	4,0	4,0	2,7	1,9	1,2	1,1	0,9
W.C. , I.S. sans C.C.	11,6	11,0	8,6	8,0	7,0	7,3	3,2
W.C. , grande baignoire sans C.C.	5,3	5,7	6,6	7,3	7,0	8,0	3,7
W.C. , I.S. et C.C.	27,5	38,6	51,4	57,4	60,6	61,8	66,9
W.C. , grande baignoire avec C.C.							
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont "tout confort"	44,1	56,4	69,9	75,0	79,8	80,6	90,6

I.S. : installations sanitaires dans le logement (douche ou petite baignoire)

C.C. : chauffage central (collectif ou individuel) dans le logement - notion modifiée dans l'EL 2002

Source : Enquêtes Logement 1973, 1978, 1984, 1988, 1992, 1996, 2002, Insee

Evolution de la proportion de ménages souhaitant déménager selon la tranche d'âge de la personne de référence

	1984	1988	1992	1996	2002
	(en %)				
Moins de 30 ans	41	40	39	36	44
De 30 à 39 ans	31	30	29	30	38
De 40 à 49 ans	20	22	19	19	25
De 50 à 59 ans	14	16	15	14	19
De 60 à 69 ans	12	12	10	9	13
70 ans et plus	6	6	5	5	6
ENSEMBLE	21	21	19	18	23

Source : Enquêtes Logement 1984, 1988, 1992, 1996, 2002, Insee

Les conditions de logement des ménages à bas revenus

Conditions de peuplement des logements

En %

	1988				2002			
	Ménages à bas revenus	Ménages modestes	Autres ménages	Ensemble	Ménages à bas revenus	Ménages modestes	Autres ménages	Ensemble
Sous-peuplement très accentué	11,0	11,7	19,4	17,2	10,7	16,7	27,7	24,1
Sous-peuplement prononcé	16,8	16,6	23,2	21,4	13,5	18,3	24,7	22,4
Sous-peuplement modéré	24,6	28,5	30,1	29,3	23,6	27,2	25,9	25,9
Peuplement normal	27,0	28,5	20,5	22,6	32,5	26,7	17,7	20,8
Surpeuplement modéré	14,6	10,9	5,8	7,6	14,8	8,8	3,5	5,6
Surpeuplement accentué	6,0	3,8	1,0	1,9	5,0	2,3	0,5	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : ménages de deux personnes et plus

Source : Enquêtes logement 1988 et 2002, Insee

Effort financier des ménages locataires pour se loger

En %

	Taux d'effort brut ¹			Taux d'effort net ²		
	1988	2002	Évolution (en points)	1988	2002	Évolution (en points)
Ménages à bas revenus	29,0	40,1	+ 11,1	12,9	16,1	+ 3,2
Secteur social	26,6	33,4	+ 6,8	7,6	10,0	+ 2,4
Secteur privé	31,7	50,8	+ 19,1	19,0	25,7	+ 6,7
Ménages modestes	19,2	24,9	+ 5,7	11,4	16,7	+ 5,3
Autres ménages	13,7	16,9	+ 3,2	12,9	16,1	+ 3,2
Ensemble des ménages locataires	15,1	19,7	+ 4,6	12,7	16,2	+ 3,5

Champ : ménages locataires

1. Taux d'effort brut = Loyer / Revenu

2. Taux d'effort net = (Loyer - Aides au logement) / Revenu

Source : Enquêtes logement 1988 et 2002, Insee

Définitions :

Ménage à bas revenus : est considéré comme ménage à bas revenus un ménage dont le niveau de vie est inférieur à la demi-médiane des niveaux de vie. Le niveau de vie d'un ménage correspond à l'ensemble des revenus déclarés à l'enquête (revenus d'activité professionnelle, retraites, indemnités de chômage, prestations familiales, minima sociaux et revenus de placements financiers - hors aides au logement et impôts) par unité de consommation (UC). Par convention, le nombre d'unité de consommation est évalué comme suit :

- 1,0 pour le premier adulte du ménage
- 0,5 pour chacun des adultes suivants (personne de 14 ans ou plus)
- 0,3 pour chaque enfant du ménage (personne de moins de 14 ans).

Une catégorie supplémentaire de ménages est définie : les ménages modestes. Ce sont les ménages qui ne sont pas à bas revenus et dont le niveau de vie est inférieur au troisième décile (30 %) de la distribution des niveaux de vie.

En 2002, les ménages à bas revenus ont un niveau de vie annuel inférieur à 7 300 € (4 900 € en 1988) et les ménages modestes, un niveau de vie annuel inférieur à 10 900 € en 2002 (7 300 € en 1988).

Surpeuplement : est considéré comme surpeuplé un logement qui compte moins de pièces qu'une norme établie de façon suivante : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans et plus, et, pour les célibataires de moins de 19 ans : une pièce pour deux enfants s'ils sont du même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant. Au sens de cette norme, un couple doit disposer de deux pièces, tout comme les ménages d'une personne. En conséquence tous les logements d'une pièce sont considérés comme surpeuplés, quel que soit leur nombre d'occupants. Un logement auquel il manque une pièce est considéré en surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. L'intensité du sous-peuplement est défini de manière symétrique.

Source :

L'enquête Logement s'est déroulée entre décembre 2001 et février 2002. Elle porte sur un échantillon de 45 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes réalisées tous les quatre ou cinq ans et dont la première remonte à 1955. Le champ de l'enquête est constitué par les seuls logements ordinaires. Sont de ce fait hors champ les logements collectifs tels que foyers, internats ou casernes, ou les habitations mobiles.